



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Versailles, le 21 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPÉTITION DE VTT SUR LA COLLINE D'ÉLANCOURT

Restrictions de stationnement et de circulation à Élancourt aux abords du site de la compétition

Le site de la colline d'Élancourt accueillera **dimanche 24 septembre** prochain une compétition de VTT cross-country de niveau international. 84 athlètes s'affronteront sur la nouvelle piste, dessinée pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Plus de 3 000 personnes sont attendues sur le site pour assister à la compétition.

Afin d'assurer la sécurité de l'événement, des restrictions de circulation aux abords de la colline seront en vigueur.

1. Le stationnement

Le dimanche 24 septembre 2023, de 5h à 00h : le stationnement des véhicules à moteur et des cycles sera interdit à Élancourt rue de Strasbourg et avenue Marcel Dassault entre le rond-point des Saules et le rond-point Marcel Dassault.

2. La circulation

Du 23 au 25 septembre 2023 : la circulation dans la rue Alain Colas de la commune d'Élancourt se fera en sens unique, dans le sens Ouest/Est.

Le dimanche 24 septembre 2023, de 5h à 00h : à Élancourt la circulation sur la rue de Strasbourg et sur l'avenue Marcel Dassault entre le rond-point Marcel Dassault et le rond-point des Saules sera interdite. Seuls les véhicules accrédités et les véhicules d'urgence pourront circuler sur ces voies.

Des déviations seront mises en place pour éviter les secteurs sus-mentionnés.

Les bus de lignes régulières seront autorisés à circuler et à marquer l'arrêt dans la zone interdite à la circulation.

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr